

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

Arrêté n° I/B-2023-04

Fixant la liste d'admission de l'examen professionnel d'accès, par voie de la promotion interne, au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe session 2022

Fabrice VERDIER, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n°2012-939 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 12 du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, applicable notamment aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale ;

Vu la convention générale entre Centres de Gestions relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;

Vu le recensement des besoins prévisionnels effectué auprès des collectivités affiliées et non affiliées des Centres de Gestion de la Région Occitanie ;

Vu la Charte Régionale Occitanie ;

Vu l'arrêté n° I/B-2022-15 en date du 3 février 2022, portant ouverture d'un examen professionnel, par voie de promotion interne, au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022 ;

Vu l'arrêté n° I/B-2022-85 en date du 1^{er} septembre 2022 fixant la liste des candidats admis à participer à l'examen professionnel d'accès, par voie de promotion interne, au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022 ;

Vu l'arrêté n° I/B-2022-86 en date du 1^{er} septembre 2022 fixant la liste des personnes susceptibles de participer aux jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion du Gard ;

Vu l'arrêté n° I/B-2022-87 en date du 1^{er} septembre 2022 fixant la liste des jurys et correcteurs à l'examen professionnel, par voie de promotion interne, au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022 ;

Vu le procès-verbal d'admissibilité du 13 novembre 2022 et d'admission du 17 janvier 2023 ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'admission donnant accès au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, est arrêtée conformément à la liste jointe. Elle contient **73** candidats.

Article 2 : La Directrice Générale du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel est transmis à Madame la Préfète du Gard, affiché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard et transmis aux partenaires.

Fait à Nîmes, le 19 janvier 2023

Le Président

Fabrice VERDIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Transmis au Représentant de l'Etat, le : 19/01/23

Publié le : 20/01/23

Accusé de réception en préfecture
030-28300024-20230119-IB-2023-04-AR
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023

Liste des candidats admis Par ordre alphabétique

Examen professionnel de Rédacteur principal de 2ème Classe P.I. Session 2022

Candidats		N° de dossier
1.	Monsieur BARBIERI Nicolas	14462
2.	Madame BENDJELID Hafida	16270
3.	Monsieur BERGUEN Hamid	14541
4.	Madame BONNAUD Laurence	16217
5.	Madame BONNET Alexandra	14980
6.	Madame BOUCHENAF Hafiza	14792
7.	Monsieur CAMPIGNA Benjamin	14656
8.	Madame CANAVATE Virginie	16266
9.	Madame CARON SAINT AMAND Christelle	16245
10.	Madame CHARLES Soizic	14552
11.	Madame COLOMER Florence	14563
12.	Madame COMBE Céline	14874
13.	Madame COT Laetitia	14815
14.	Madame DAMOUR Nathalie	14453
15.	Madame DE MARCHI Stephanie	14582
16.	Madame DEGRACIA Marie-Claude	14871
17.	Madame DELAY-BESSON Farah	14521
18.	Madame DUBOIS Hélène	14658
19.	Madame DUBOST Emilie	14734
20.	Madame DUSAUTOIS Ludivine	14527
21.	Madame EL HAJJAJI Rachida	14618
22.	Madame FADDA Sylvie	15070
23.	Madame FALCO Magali	14744

Liste des candidats admis Par ordre alphabétique

Candidats		N° de dossier
24.	Madame FAUST Jessica	15107
25.	Monsieur GARCIA Franck	15116
26.	Madame GHARBI-GUENNOUN Zohra	14690
27.	Madame GONNET Delphine	14983
28.	Madame GUIBAUD Aurore	14944
29.	Madame GUISSET Marlène	16315
30.	Madame HAMMAOUI Fatiha	14543
31.	Madame HAMON Céline	16321
32.	Madame JOUVAL Caroline	14933
33.	Madame KACIMI Hadria	14739
34.	Madame LACAPERE Cécile	14499
35.	Madame LANDES Sabine	14507
36.	Madame LE BARS Anne	14808
37.	Madame LECA Laure-Anne	14567
38.	Monsieur LEROY Nicolas	14455
39.	Monsieur LOPES Laurent	14905
40.	Madame LOPEZ Marie-France	14703
41.	Madame MAILHE Nancy	16273
42.	Monsieur MALIGNON Nicolas	15035
43.	Madame MARTIN Eveline	14842
44.	Madame MAURY Maryline	14750
45.	Madame MAVOUNGOU Hwaida	14994
46.	Madame MEDRAT Odile	14802
47.	Madame MIGDA Elodie	14795
48.	Madame MOLES Sylvie	14652
49.	Madame MONTILLOT Anne	15044
50.	Madame MUELA Marine	14665

Accusé de réception en préfecture
030-28300024-20230119-IB-2023-04-AR
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023

Liste des candidats admis Par ordre alphabétique



Candidats		N° de dossier
51.	Madame NGUYEN Thi Thuy Diem	14629
52.	Monsieur NIETO Richard	14858
53.	Madame NOLLI Frédérique	14992
54.	Madame PAGES Muriel	14640
55.	Madame PASSET Delphine	14876
56.	Madame PIC Sandrine	14877
57.	Madame POIRIER Aurélie	16181
58.	Madame POVEDA Yannick	14722
59.	Madame PRUNIER Jessica	14666
60.	Madame QUET Laetitia	14651
61.	Madame RAGUENET Laetitia	14791
62.	Madame SALBI Noura	14517
63.	Madame SALES Sandrine	14463
64.	Madame SILAN Elsa	14654
65.	Madame SOULAS Anne	14476
66.	Madame SOULIE Celine	14655
67.	Madame STORM Laura	14512
68.	Madame TEMPIER Emilie	14804
69.	Madame TEROL Caroline	14694
70.	Madame TIXADOR Séverine	14480
71.	Monsieur TORRECILLA Philippe	14892
72.	Madame TURION Cécile	16244
73.	Madame VARGAS Anne-Marie	14906

Accusé de réception en préfecture
030-283000024-20230119-IB-2023-04-AR
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023